

LES RETRAITES SUEDOISES, MODELE EN PERIL

Antoine Jacob, envoyé spécial des "Echos" à Stockholm.

« Les vieilles tantes ont besoin de plus d'argent ! Augmentez les retraites, tout de suite ! » Le slogan entonné par une douzaine de Suédoises emmitouflées, bonnet ou béret rouge sur chevelures allant du gris au blanc, résonne contre les murs de la vieille ville de Stockholm, à un jet de pierre du Parlement.

« Vous, les Français, n'avez pas intérêt à copier notre système, glisse Elisabeth Levander, soixante-treize ans, membre de la Patrouille des tantes, qui se fait entendre ici chaque jeudi matin hors période hivernale. « La Suède laisse les plus pauvres de ses retraités, des femmes surtout, vivre avec 8.000 couronnes [745 euros] par mois et ce n'est pas l'allocation logement versée en prime qui fait la différence », ajoute cette veuve.

Plus ardu qu'on ne le croit à Paris

La charge est lourde pour un pays dont le coûteux Etat providence est censé ne laisser personne au bord du chemin. Celui choisi par la Suède pour répondre au défi du financement des retraites serait-il plus ardu qu'on ne veut le croire à Paris ou ailleurs ? Ce qui est sûr, estime Bo Könberg, l'un des architectes du système aujourd'hui critiqué, c'est que l'ancien était devenu « *intenable à moyen terme* ».

Avec ce dernier, les retraites étaient calculées sur les quinze meilleures années. Pour cause de vieillissement de la population, « *le pays ne pouvait plus se le permettre* », clame cet ancien ministre libéral, en résumant l'opinion des partis qui avaient alors conçu et approuvé le système actuel. Après une décennie de concertation tous azimuts et une grosse crise économique, sociaux-démocrates (alors dans l'opposition) et partis dits « bourgeois » - soit 88 % des députés du moment - avaient trouvé un compromis en 1994. Lequel a survécu, depuis, à trois changements de majorité parlementaire.

Tout le monde logé à la même enseigne

Comment fonctionne ce système, entré en vigueur en 1999 ? On est loin de la kyrielle de régimes français. « *Tout le monde est logé à la même enseigne* », souligne Ole Settergren, analyste en chef à l'Office des pensions. Un régime universel, donc, où chaque couronne cotisée ouvre les mêmes droits.

Le dispositif conjugue des éléments de répartition et de capitalisation. Il prévoit une cotisation totale correspondant à 18,5 % du salaire (plafonné à l'équivalent de 48.400 euros par an), dont un peu plus de la moitié est prise en charge par l'employeur. La majeure partie (16 %) sert à financer le régime universel de retraite, tandis que les 2,5 % restants alimentent un compte individuel de capitalisation. S'ajoute une retraite négociée par branche dans le cadre des conventions collectives.

Aucun critère de pénibilité

Mais revenons au régime universel, celui qui intéresse Emmanuel Macron et sur lequel se concentre le gros du débat en Suède. Les contributions annuelles de chaque actif s'accumulent

sur un compte fictif individuel (compte notionnel). Périodes de chômage, de maladie et congés parentaux sont pris en compte, même s'ils offrent des droits moins élevés. En revanche, aucun critère de pénibilité n'est retenu, syndicats et employeurs étant censés oeuvrer par ailleurs à l'amélioration des conditions de travail.

Ce compte individuel est indexé chaque année en fonction de l'évolution des salaires moyens en Suède. L'hiver venu, chaque personne active reçoit une enveloppe orange indiquant, à titre indicatif, combien elle a déjà mis de côté et combien elle touchera une fois à la retraite. Informations qu'elle peut aussi consulter sur un site (Minpension.se).

Le niveau des retraites s'adapte de lui-même à la conjoncture économique et au vieillissement de la population.

Ole Settergren Office des pensions

Lorsque cette personne arrête de travailler, le montant qu'elle a accumulé sur son compte fictif commence à être mis à sa disposition. On divise cette somme par le nombre d'années qu'il lui reste à vivre, selon l'espérance de vie moyenne des dix millions de Suédois, et on obtient le montant annuel qui lui sera versé par mensualités. « *Le niveau des retraites s'adapte de lui-même à la conjoncture économique et au vieillissement de la population* », explique Ole Settergren.

Obligation d'équilibre

C'est ainsi que les retraites ont automatiquement baissé à trois reprises (2010, 2011 et 2014), dans le sillage de baisses des salaires provoquées par la crise financière. Il s'agissait alors de respecter l'obligation d'équilibre entre contributions aux retraites et versements de celles-ci aux bénéficiaires. Ce qui fait dire aux partisans du système qu'il est « financièrement stable ». Et à ses détracteurs qu'il est « sous-financé ».

Ingemar Hamskär est de ces derniers. Que la France cherche à s'inspirer du système suédois préoccupe ce barbu en charge du dossier au sein de la principale association de retraités du pays (PRO). « *A votre place, je ferais attention. La majorité n'a pas à se plaindre mais c'est dur pour les plus bas salaires et les gens aux carrières les plus hachées, c'est-à-dire souvent les femmes. Quant à ceux dont l'emploi est pénible, ils auront du mal à travailler plus longtemps.* »

Reporter l'âge de la retraite

Or l'époque est désormais aux incitations en vue de reporter l'âge de départ à la retraite. En Suède, cet âge moyen est de 64,6 ans, tandis que l'espérance de vie moyenne a augmenté plus vite que prévu depuis le compromis de 1994 sur les pensions. De trois ans pour les femmes (à 84,2 ans) et de cinq pour les hommes (à 81,8 ans), selon le Bureau des statistiques.

Si une personne veut cesser de travailler dès 61 ans, ce qui est encore possible jusqu'à fin décembre, puis dès 62 ans, sa pension sera moindre. Logique : le montant total cotisé est moins élevé que si elle travaillait quelques années de plus ; et son compte sera divisé par un plus grand nombre d'années restant à vivre. « *C'est le petit prix à payer en échange d'une vie plus longue, dont on devrait se féliciter puisque la santé des seniors s'est généralement améliorée* », pointe Bo Könberg, l'un des architectes du système.

En revanche, les Suédois qui sont prêts à travailler au-delà de 65 ans, ne serait-ce qu'à temps partiel, verront leurs impôts baisser (jusqu'à un certain plafond) pendant cette période active supplémentaire, puis bénéficieront de pensions un peu plus étoffées.

Ils sont toutefois moins nombreux à choisir cette voie que ne le souhaitent les pouvoirs publics. Pour Ole Settergren, « *les politiques ont tardé à mobiliser l'opinion dans ce sens* ». Résultat, il n'y a pas eu assez de rentrées pour maintenir le régime universel au niveau initialement prévu, soit en moyenne 60 % du dernier salaire perçu avant la retraite. On tourne désormais autour de 50 %. Soit, selon l'Office des pensions, un versement mensuel équivalent à 1.320 euros brut en moyenne (plus on prend sa retraite tard, moins la pension est imposée).

Retraites de branches

Heureusement, les retraites conventionnelles négociées par branche sont là pour compenser, réalité qui est assez souvent omise dans le débat. Environ 90 % des salariés en bénéficient. Une personne peut la toucher dès l'âge de 55 ans, sur une période ramassée (cinq ans minimum) ou étalée jusqu'à la fin de ses jours. L'an dernier, elles représentaient entre 25 % et 30 % des retraites versées, hormis les solutions privées auxquelles ont recours ceux qui en ont les moyens.

Pour tenter de remédier aux problèmes, un groupe de députés ad hoc - des écologistes aux conservateurs - a fini par préconiser diverses mesures. A partir de janvier, l'âge plancher du départ à la retraite passera, par étapes, de 61 à 64 ans (en 2026). L'âge à partir duquel les employeurs pourront pousser dehors un senior passera de 67 à 69 ans d'ici à 2023.

Pensions garanties pour les faibles revenus

De plus, le gouvernement rose-vert a décidé, avec l'appui du centre-droit, de relever le niveau de la « pension garantie » versée, à partir de 65 ans, aux plus faibles revenus. En janvier, elle augmentera de 20 euros par mois, tandis que sera abaissé le seuil pour bénéficier de l'allocation logement allant de pair. Cela suffira-t-il à réduire la proportion de Suédois de 65 ans et plus, dont le revenu disponible se situe en dessous du seuil de pauvreté (15,8 % en 2018, contre 14,9 % en moyenne dans l'UE, selon l'agence Eurostat) ?

Les sociaux-démocrates du Premier ministre Stefan Löfven veulent aussi hisser le niveau de pension des salariés touchant l'équivalent de 930 à 1.580 euros par mois. Reste à convaincre leurs partenaires de centre droit.

« *Le système des retraites en soi n'est pas en cause, il tient la route* », assure le ministre en charge du dossier, le social-démocrate Ardalan Shekarabi, au diapason des partis l'ayant adopté il y a vingt-cinq ans et de la Confédération des employeurs. Mais, admet-il, attablé dans un café du centre-ville, « *il faut élever le niveau des pensions et faire rentrer plus de cotisations* ».

Comment y parvenir, hormis le maintien de toujours plus de sexagénaires au travail ? L'association de retraités PRO prône une hausse des cotisations des employés et des employeurs, lesquels renâclent. C'est sur ces derniers que la hausse devrait se concentrer, estiment pour leur part les syndicats. « *On va finir par s'entendre, comme toujours en Suède* », veut croire le ministre.

Fonds privés en faillite

Le hic, pour les partisans du système, c'est que sa réputation a aussi été entachée par la faillite de fonds privés parmi les plus de huit cents habilités à gérer les comptes individuels de capitalisation des futurs retraités, mentionnés plus haut. D'où la décision du gouvernement de mieux les contrôler et d'en réduire le nombre.

Depuis le grand compromis de 1994 sur les retraites, le fossé s'est creusé entre la population et la classe politique traditionnelle, perçue comme plus déconnectée des réalités.

Gunnar Wetterberg Historien

En 2016, un sondage donnait 46 % des Suédois interrogés assez ou très inquiets quant à l'avenir de leurs retraites. D'après une enquête à la sortie des urnes lors des dernières législatives, en 2018, ce thème figurait à la 9e place parmi les principaux sujets de préoccupation des électeurs. Juste derrière les réfugiés et loin derrière les soins de santé et l'école.

« Depuis le grand compromis de 1994 sur les retraites, le fossé s'est creusé entre la population et la classe politique traditionnelle, perçue comme plus déconnectée des réalités, constate l'historien Gunnar Wetterberg. Cela fait le jeu du parti d'extrême droite les Démocrates de Suède, qui, lui, n'a pas été impliqué dans la construction de ce système » et qui critique le versement de retraites à des immigrés n'ayant pas cotisé toute leur vie active dans le pays. Ce parti talonne désormais les sociaux-démocrates dans les sondages avec plus de 20 % des intentions de vote.